Pollutions électorales

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 262

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1026385

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Pollutions électorales

J'ai été me promener du côté de Bourg-en-Bresse, l'autre jour. A un moment donné, un panneau, au bord de la route, annonçait : « Trous en formation ». Les dits m'ont paru prometteurs, permettant même d'espérer que le calendrier, apparemment très ambitieux, du ministère compétent pourrait être tenu.

Ceci m'a mené à réfléchir aux différents « pavés » que les partis dits « de l'Entente » font paraître ces jours dans nos journaux, invitant les citoyens à voter pour leurs candidats, gens énergiques, efficaces, et qui ont fait leurs preuves. Je m'en voudrais d'élever le moindre doute à ce sujet. Et c'est bien ce qui me « mine » (comme disent nos jeunes) : tant de compétence, tant d'efficacité pour en arriver, par exemple en matière de circulation, à la construction d'un vaste garage souterrain, au beau milieu de Lausanne, dans le temps même où les gens compétents nous expliquent : 1. que l'essence risque fort de nous manquer de plus en plus; et 2. que la « pollution », celle de l'air en particulier, est le problème numéro un de notre temps et que nous courons le risque de périr tous asphyxiés. Pour en arriver — pour prendre un autre exemple, celui de l'enseignement — à un désordre grandissant, et presque inextricable, tel que de plus en plus souvent, on entend des enseignants d'un certain âge s'écrier : « Enfin moi, Dieu merci, je n'en ai *plus que* pour deux ans... »

... A propos de circulation, j'ai lu dans le « Progrès » de Lyon cet article réjouissant :

« La scène s'est déroulée à Bellegarde où, à l'occasion d'un match de rugby, de nombreux automobilistes avaient garé leurs véhicules tant bien que mal, sur la place transformée pour la circonstance en parking. Certaines voitures se trouvaient en effet en infraction et lorsque leurs propriétaires revinrent pour en prendre possession, ce fut un tollé général auprès des gendarmes occupés à relever les contraventions.

» Le prévenu, M. D., qui avait arrosé un peu trop copieusement la victoire des Bellegardiens — il l'avoue timidement à la barre — prit fait et cause pour les automobilistes en infraction, et, sur l'air des lampions, se mit à chanter : « Les flics à Nice ! » C'était l'époque où, dans cette ville, une bande organisée de gardiens de la paix avait été arrêtée pour vol.

» S'estimant offensés, les gendarmes dressèrent procès-verbal et M. D., sur lequel les meilleurs renseignements ont été recueillis, est poursuivi pour outrages. Me Richard assure sa défense. Ce n'est pas dans ses habitudes, dit-il, de se comporter de la sorte. Il a deux oncles retraités de la gendarmerie et a toujours eu beaucoup de respect pour l'uniforme.

» Cent-cinquante francs d'amende. »

Malheureux M. D. !

Tout ceci pour dire que malgré les compétences, et l'efficacité, et les preuves administrées par des hommes qui voient avant tout l'intérêt du pays, je souhaite que de nombreux électeurs votent pour les trois candidats socialistes au Conseil d'Etat. Et je souhaite même qu'ils rajoutent sur leur liste le nom du docteur Forel, qui lui aussi a fait ses preuves, et dans un domaine où il ne suffit pas de parler.

J. C.

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Prélude à des crises

Participation, problèmes conjoncturels, Soljenitsyne, trois sujets qui ont fourni beaucoup d'informations, et de matière à commentaires cette semaine outre-Sarine.

Au sujet de la participation, la décision de la Commission du Conseil national chargée de l'examen de l'initiative syndicale continue de faire parler d'elle. Cela va des commentaires du « Wf Dokumentationsdienst »: « Une alternative réaliste à l'initiative sur la participation » et du « Schweiz. Arbeitgeber-Zeitung » (8): « Un nouveau contre-projet réaliste sur la participation », au « Vorwärts » (21.2.): « Il n'est plus rien resté de la participation ». Le journal du Syndicat chrétien du personnel des entreprises de transports « Verkehrs- und Staatspersonal » (8) donne, sur la base de recoupements, le détail des votes émis à Zoug le 12 février.

Rarement, nous semble-t-il, les décisions d'une commission ont suscité tant de commentaires. La participation agite les esprits, et un article du « Schweiz. Handels-Zeitung » montre les conséquences d'un double rejet, de l'initiative et du contreprojet: « Cela inciterait les partenaires sociaux à traiter leurs conflits hors du Parlement, peut-être même dans la rue. Il s'agit précisément de l'éviter. Il faut trouver une formule qui réunisse la double majorité du peuple et des cantons et cela ne semble possible que si les partisans de l'initiative évoluent. En tout état de cause, le contreprojet du Conseil fédéral n'est pas encore mort. » Précisons que ce journal zurichois est plutôt de tendance ultra-libérale.

— La « Neue Zürcher-Zeitung » (83) publie le compte-rendu d'une conférence faite à Zurich, dans un milieu universitaire, par un dominicain, le père Heinrich Basilius Streithofen, sévère critique de la doctrine sociale catholique.

— Le journal étudiant de droite « Schweizerische Studenten Zeitung » (33) consacre trois pages au Chili. Le titre de l'article de première page donne le ton: « Chili: succédané (Ersatz) du Vietnam — Les faits démentent la légende du démocrate Allende ».

— Dans le « Tages Anzeiger » de fin de semaine, un dossier sur la réforme du droit foncier.

— Un menu copieux au sommaire du supplément hebdomadaire de la « National Zeitung »: en premier lieu, la suite du texte de Max Frisch sur sa période de service actif entre 1939 et 1945; puis, une étude sur les retombées de la science sur la